Résolu, Qu'il soit présenté une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état donnant toute correspondance, tous Ordres en Conseil, soumissions et autres documents se rattachant à la construction de havres de refuge sur les Lacs Huron et Érié depuis le dernier état soumis.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des Membres de

cette Chambre qui font partie de l'Honorable Conseil Privé.

Sur motion de M. Bodwell, secondé par M. Oliver,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état indiquant toutes les réclamations faites auprès du Gouvernement en conséquence des troubles survenus dans les Territoires du Nord-Ouest, et les paiements faits, s'il en est; aussi, copie de tous Ordres en Conseil, rapports officiels ou autres documents relatifs à ces réclamations pour dommages; aussi, un état des réclamations faites pas les soi-disant délégués, Messieurs Scott, Ritchot et Black, pour dépenses ou pour indemnité, et les montants payés; aussi, un état de toutes autres réclamations personnelles faites, et des montants payés, avec copie de tous Ordres en Conseil et autres documents relatifs à ces réclamations.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des Membres de

cette Chambre qui font partie de l'Honorable Conseil Privé.

Sur motion de M. Stirton, secondé par M. Rymal,

Ordonné, Qu'il soit adressé un Ordre de cette Chambre à l'officier qu'il appartien t pour un état indiquant le montant brut payé pour salaires et gages des ingénieurs et du personnel employés sur la ligne du Chemin de Fer Intercolonial jusqu'au 1er janvier 1871, le nombre de personnes employées sur chaque section et division, et le montant payé pour des travaux exécutés par des entrepreneurs jusqu'à la même date.

Sur motion de M. Blacke, secondé par M. Mackenzie,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toute correspondance entre le Gouvernement Impérial et celui du Canada relative à l'Acte de Manitoba et à toute législation impériale projetée à l'égard du Nord-Ouest; avec copie de touts projets de Bills que l'on se propose de soumettre au Parlement Impérial sur ce sujet.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des Membres de

cette Chambre qui font partie de l'Honorable Conseil Privé.

L'Ordre de la Chambre de vendredi dernier pour la comparution de Michael Cayley, Ecuier, à son siége dans cette Chambre aujourd'hui, étant lu,

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

## Mardi, 21 Février 1871.

M. l'Orateur informe la Chambre que le Greffier a reçu la lettre suivante :—

Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada,

Bureau du Directeur-Gérant,

Montréal, 20 l'évrier 1871.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre du 17 du courant qui contient un Ordre de la Chambre des Communes demandant certaines informations au sujet de notre chemin de fer.